



# Le Petit Cormoran

n° 216  
Septembre - Octobre 2016

Bulletin de liaison des membres du  
Groupe Ornithologique Normand

## Sommaire

- Pages 2 à 4 : Vie du Groupe
- Pages 5 à 11 : Ornithologie
- Pages 12 à 16 : Protection

## Le futur atlas a besoin de la mobilisation de tous

Le numéro 4 du Journal de l'Atlas est joint à ce PC. Regardez-bien la carte montrant la couverture prévue de l'enquête : si vous habitez une carte non couverte, vous vous devez de vous inscrire et de participer afin que nous connaissions mieux les oiseaux de Normandie en particulier pour mieux les protéger, ne serait-ce qu'en établissant dans quatre ans, une nouvelle Liste rouge. Je redis qu'il n'est pas besoin d'être un ornithologue de « grande pointure » pour participer à l'atlas 2016-2019 : si vous connaissez les oiseaux communs, vous le pouvez. Le voudrez-vous ?

En attendant vos retours, réjouissons-nous de quelques nouvelles ornithologiques des deux mois écoulés : par exemple, la cigogne noire s'implante encore plus dans notre région et le nombre de couples connus augmente encore par rapport à l'an dernier. Mais aussi, des observations d'élanion blanc qui, compte tenu de la progression de l'espèce vers le Nord, peuvent préluder à de futures reproductions. Le réchauffement y est peut-être pour quelque chose, mais pour le guêpier cela semble évident avec de nouvelles nidifications dans le Bessin, dans la Hague, mais aussi un retour sur les premiers sites de nidifications historiques (1980 déjà), à Portbail.

*Gérard Debout*

*Un élanion blanc début juillet  
à Besneville (Manche) (Gérard  
Debout)*





## Rappels

Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter : [www.gonm.org](http://www.gonm.org).

Les Nouvelles du GONm sont mensuelles sur le site du GONm grâce à « GONm Actu » que vous propose P. Gachet ; le dernier paru est consultable avec le lien suivant : <http://www.gonm.org/index.php?post/GONm-ACTU-JUIN-2016-N%C2%B020>

Pour des informations constamment actualisées et des échanges sur l'ornithologie, les réserves, la vie du GONm, il existe un forum : <http://forum.gonm.org>

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook :

[www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand](http://www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand)

Il existe aussi « Cormoclic », groupe de discussion ouvert aux seuls adhérents du GONm avec un compte Yahoo ([cormoclic\\_gonm@yahoogroups.fr](mailto:cormoclic_gonm@yahoogroups.fr))

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois. Il permet d'apporter aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est désormais mis en ligne et est consultable sur notre site : [www.gonm.org](http://www.gonm.org)

Si vous voulez vous adresser à l'association en tant que structure, adressez-vous à :

<http://www.gonm.org/index.php?contact>

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois d'octobre 2016, les textes devront nous parvenir avant le 10 octobre 2016.

Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm : [www.gonm.org](http://www.gonm.org)

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout. Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

La parution de ce Petit Cormoran est aidée financièrement par la DREAL de Normandie.

## Vie de l'association

### Les enquêtes de l'automne 2016

#### Enquêtes permanentes :

**Tendances :** 15 août – 15 septembre puis 15 octobre – 15 novembre

Claire Debout <[claire.debout@gmail.com](mailto:claire.debout@gmail.com)>

### Stage des 3 et 4 décembre 2016 à la Grande Noé

Venez découvrir ou redécouvrir la boucle de Poses et son avifaune hivernante très nombreuse et variée, qui devrait déjà être bien présente et facile à observer. L'an passé à la même époque, une quinzaine de personnes se sont rencontrées en ce lieu et ont pu observer dans de bonnes conditions : harles piette et bièvre, plongeon imbrin, garrat à œil d'or, mouette pygmée...

C'est un lieu qui permet l'observation dans de bonnes conditions d'une bonne cinquantaine d'espèces sur les 2 jours selon les années.

Le stage est gratuit (sauf nourriture) ; Logement au gîte de la Musardière ; Nombre limité la nuit à 18 personnes

Réservation obligatoire : [grande.noe@gonm.org](http://grande.noe@gonm.org) ou 02 32 59 16 27

Céline Chartier

## Quarante ans d'échanges : le Petit Cormoran n°4 (mars 1977)

**GROUPE  
ORNITHOLOGIQUE  
NORMAND**

Département de Biologie-Ecologie  
UNIVERSITÉ DE CAEN  
14032 CAEN CEDEX

*Carte d'Adhécent*

M

Reçu du titulaire de cette carte  
la somme de 25F  
cotisation de maintien  
pour l'année 19 77

La Trésorière  
*[Signature]*

N'oubliez pas de signaler  
tout changement d'adresse

Il ne s'est écoulé que 3 mois depuis le numéro précédent, on progresse ! Sur les 7 pages (toujours des « Xérox » A4 recto), 2 sont entièrement consacrées aux « rapports saisonniers systématiques », les RSS qui sont dès cette époque la base de notre démarche de stockage d'informations. Comme le rappelle Bernard Braillon, initiateur de la technique de collecte, « l'objectif est de constituer un fichier d'observations pour l'ensemble de la Normandie auquel il soit possible de se référer facilement lors d'études futures et de permettre d'autre part la publication régulière des faits les plus marquants dans les « chroniques » du « Cormoran » ». Ce fichier est toujours bien vivant, c'est maintenant une

base de données informatisée, ce qui n'est pas le cas il y a 40 ans ! Tout se fait alors à la main sur papier... Chaque observateur rédige tous les 6 mois des fiches par groupe d'espèces (les RSS, selon deux périodes : mars-août et septembre-février) en sélectionnant ses propres données. C'est l'époque des carnets de notes, des cahiers, bref le règne du papier ! Ces fiches sont envoyées à Caen. Là, des rédacteurs se partagent les fiches par groupes et regroupent chronologiquement les données par espèces sur des fiches appelées « BSS », les bulletins saisonniers systématiques. Il faut ensuite extraire la substantifique moelle de ces listes pour rédiger la chronique. Au moment où B. Braillon écrit ces lignes en mars 1977, le système des RSS fonctionne depuis 5 ans. Les rédacteurs des BSS sont 4 au début, déjà 8 en mars 1977 ayant à traiter 9250 données pour 221 espèces (le Cormoran n° 17-18); pour comparaison, 21 rédacteurs ont travaillé à l'analyse des données dans la chronique de mars 2012 (le Cormoran n°81), traitant 46 000 données concernant 293 espèces ou sous-espèces. Si apparemment les premiers rédacteurs traitent moitié moins de données, le rangement chronologique sur papier, à la main, n'est pas une mince affaire, autrement compliquée à mettre en œuvre que la touche « trier » du programme informatique actuel ! Les projets en cours ne manquent pas : fiches de nids, enquêtes freux et grand corbeau, appel à collecte de pelotes d'effraie, retour des bagues, coffres de revues en circulation, photothèque, stage de Pentecôte en Bessin... Au paragraphe « protection », quelques cas de destruction d'espèces protégées (2 balbuzards pêcheurs, 1 faucon émerillon !...) Une nouveauté : depuis janvier 1977, des réunions d'adhérents se tiennent à Caen le 1er mercredi du mois dans un amphi de la fac de Caen. Heureux temps où l'université prêtait ses salles gratuitement !

Jean Collette

## François Le Véel, sculpteur animalier

Vous êtes certainement plusieurs à connaître François Le Véel sculpteur animalier. Le changement récent de son lieu d'exposition est l'occasion de vous en parler : il a, en effet, quitté l'avenue de la République à Carteret (Manche) pour ouvrir sa galerie d'exposition sur le lieu même où il travaille, dans son atelier dont voici l'adresse :

La Sansonnerie 50270 La Haye-d'Ectot.

Pour découvrir ces très belles œuvres, prenez rendez-vous auparavant en lui téléphonant au 06 68 96 38 48 ou par mail à [f.leveel@hotmail.fr](mailto:f.leveel@hotmail.fr)



Vous pourrez découvrir de belles sculptures en bois naturel, en bois peint ou en bois carbonisé de poissons, d'ours ou de lièvres, mais aussi évidemment d'oiseaux : cormorans, hérons, bécasses et canards, ....

*Gérard Debout*

## Faune-Normandie

### Un long cheminement...

Le projet de disposer d'une application de saisie en ligne partagée avec le plus grand nombre de naturalistes normands date de 2010, mais faute d'un accord avec la LPO de Haute-Normandie concernant la gouvernance de ce collectif auquel nous avons accepté de l'associer, nous avons renoncé à Visio-Nature après deux ans de négociations avec la LPO France. Nous avons ensuite fait le choix de SERENA 2 (Système de gestion et d'Echange de données des Réseaux d'Espaces Naturels) auquel nous avons également renoncé après 2 ans d'attente quand il s'est avéré qu'il ne présentait pas l'interactivité attendue par nos adhérents. Enfin, après de nouvelles recherches, nous avons opté pour CLICNAT, développé par Picardie-Nature, et avons relancé le processus auprès des associations et parcs naturels régionaux de Normandie en février 2015.

### Pourquoi une application de saisie en ligne ?

- En réponse à une demande forte des adhérents pour partager instantanément leurs données ;
- Pour créer une dynamique inter-associative en se dotant d'un outil commun profitable à tous, y compris en termes de communication ;
- Pour s'ouvrir à un plus large public ;
- Pour conserver la maîtrise des données face à une offre croissante d'applications de saisie en ligne car elles sont notre richesse et notre levier d'actions.

### Gouvernance

Le GONm prend à sa charge les coûts de base : licence, hébergement, gestion des données, maintenance, soit 4 190 € à la

livraison, puis 2 160 € par an, hors salaires et charges.

Deux types de conventions ont été signées ou sont en passe de l'être, avec :

#### \* Des têtes de réseaux (responsables des groupes taxonomiques)

- Association Entomologique et Invertébriste de Haute-Normandie
- Collectif d'Études Régional pour la Cartographie et l'Inventaire des Odonates de Normandie (CERCION)
- Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA)
- Groupe mammalogique normand (GMN)
- Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (CPIE)

#### \* Des partenaires territoriaux

- Conservatoire régional d'espaces naturels de Haute-Normandie
- Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin
- Parc naturel régional Normandie-Maine
- Pays d'Auge – Nature et conservation

Tous sont membres du comité de pilotage qui se réunira une fois par an.

### Mise en œuvre

L'application a été livrée par Picardie-Nature en septembre 2015. Nous sommes depuis cette date dans une phase d'appropriation, de mise au point.

A ce jour, il y a 424 inscrits dont 207 contributeurs qui ont saisi 32 000 données entre octobre 2015 et juin 2016.

Très prochainement, nous communiquerons largement avec nos partenaires pour le lancement officiel de faune-Normandie où vous pouvez d'ores et déjà saisir toutes vos données naturalistes à l'adresse suivante <http://www.faune-normandie.org/> après avoir demandé l'ouverture d'un compte auprès de Vottana Tep [vottana.tep@gonm.org](mailto:vottana.tep@gonm.org)

## Cigogne blanche : mouvement régional post-nuptial

Les carrières des Aucrais à Bretteville-le-Rabet, et de Billy distantes de 9 km sont des sites d'exploitation du calcaire situés en plaine de Caen-Sud abritant chacune un centre d'enfouissement technique plus un centre de compostage à Billy, attirant les laridés et les cigognes. Les échanges entre les deux sites sont quotidiens pour ces espèces. Fin juillet 2016, des effectifs inhabituels ont été notés, les contrôles de bagues permettant de préciser l'origine de des oiseaux. À ce jour 83 contrôles en 5 séances de 41 individus différents. 30 (75%) viennent de la Baie de Seine avec des bagues vertes des séries FC et FE concernant des adultes et beaucoup de jeunes nés en 2016, selon Yannick Jacob.

11 individus porteurs de bagues blanches sont issus de la vallée de la Dives mais, sur ce site, l'absence de baguage depuis 2013 ne permet pas de connaître l'origine des nombreux jeunes non bagués, dont la majorité doit de fait provenir de cette région.

Les effectifs atteignent 83 individus le 28/07, **144 (vérifié)** le 29/07 ce qui représente un des plus gros effectifs observés en Normandie, 60 à Billy le 30/07, 80 le 04/08 après-midi aux Aucrais, et 40 au minimum le 05/08 au matin.

Les 28 et 29/07, aux Aucrais, par vent d'ouest assez fort, il a été constaté à plusieurs reprises des envols de quelques dizaines d'oiseaux prenant les ascendances à l'aplomb de la falaise d'exploitation verticale, cerclant assez haut puis, pour la plupart, revenant au sol.

Ceci est à rapprocher d'une observation du 15/08/2015 avec 25 cigognes venant de Billy vers les Aucrais **sans s'y poser** mais prenant les courants verticaux générés par la falaise d'exploitation, cerclant très haut et disparaissant. Selon Alain Chartier cela

Pour fonctionner, outre le fait d'abonder cette base, il convient également de créer un groupe de validateurs dont le rôle est de certifier les données saisies. Si vous souhaitez apporter votre contribution (très attendue), vous pouvez choisir un groupe d'espèces à l'adresse suivante <http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=773&p=4765&hilit=clcnat#p4765> avant de contacter Vottana Tep qui vous transmettra une note explicative concernant la procédure de validation.

### L'avenir !

Picardie-Nature doit nous livrer d'ici la fin de l'année une version comportant des améliorations. Cependant, il sera nécessaire d'adapter CLICNAT 2 à nos besoins spécifiques en développant de nouvelles fonctionnalités, soit en accueillant un stagiaire en partenariat avec Picardie-Nature, soit en faisant appel au secteur marchand.

Bruno Chevalier



pouvait à cette date être un départ migratoire.

Le soir, retour à Billy comme le confirme la présence le matin du 30/07 de 5 oiseaux vus la veille aux Aucrais. Le 5/08 au lever du jour observation de cigognes venant de Billy.

**Hypothèse** : ces observations semblent montrer que les jeunes nés en Baie de Seine sont amenés par des adultes en été sur ces carrières, première étape sur la route migratoire. Petit voyage pédagogique de quelques dizaines de kms vers un site sûr et connu, leur

assurant nourriture, avec présence d'eau et tranquillité. Les effectifs élevés s'expliquent par le cumul des populations des vallées de la Dives et de la Baie de Seine (phénomène constaté aussi en hivernage). On y apprend en famille à se nourrir et surtout le vol à voile. La carrière des Aucrais est un dôme calcaire dominant toute la plaine de Caen à une altitude de 100 m contre 45 à Billy ce qui facilite ce genre d'exercice.

*François Leclerc (Texte et photos)*



## Réseau des limicoles côtiers 2015-2016

### Introduction

Le GONm a intégré l'Observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » en novembre 2008. Ce dispositif initié par le réseau des Réserves Naturelles Nationales de France met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée. Il a pour objectif de contribuer à un éclairage national sur la distribution spatiale et temporelle des stationnements, permettant notamment une meilleure définition du statut des espèces présentes et de préciser, au service des gestionnaires et des décideurs locaux, la variabilité saisonnière des enjeux de conservation.

### Distribution des espèces recensées

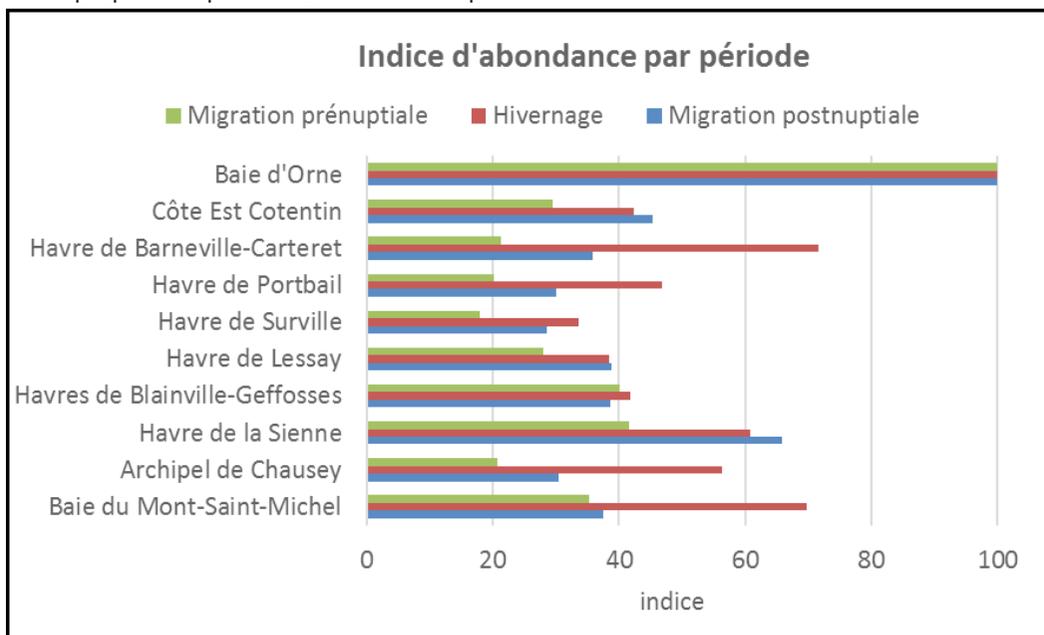
Outre leurs dimensions, ces sites fonctionnels présentent des différences notables sur le plan morphosédimentaire. Ces spécificités expliquent la présence/absence en por-

portions variables des espèces recensées, en lien avec les ressources que produisent chacun de ces milieux, et selon les besoins alimentaires de ces espèces qui peuvent varier sensiblement en fonction de la période. Données globales

En dehors de la période d'estivage, nous pouvons dire globalement que la baie du Mont-Saint-Michel a accueilli de 57 à 75 % des effectifs recensés ; la côte sud des havres de 10 à 22 % ; la baie d'Orne de 5 à 6 % ; la côte nord des havres de 1 à 4 % ; la côte est du Cotentin de 3 à 8 % ; Chausey de 1 à 3,5 %.

Cependant, si l'on s'affranchit de la disparité des surfaces en jeu pour rendre compte de la richesse spécifique et donc trophique de ces 10 sites fonctionnels, on convertit la somme des densités observées en indices d'abondances (base 100 affectée au site présentant les densités les plus fortes : la baie d'Orne) : le classement est alors bien différent comme vous pouvez le constater à partir des figures 1 & 2 ci-dessous.

Figure 1 : Indice d'abondance globale par période



## Densité moyenne par site fonctionnel en janvier 2016

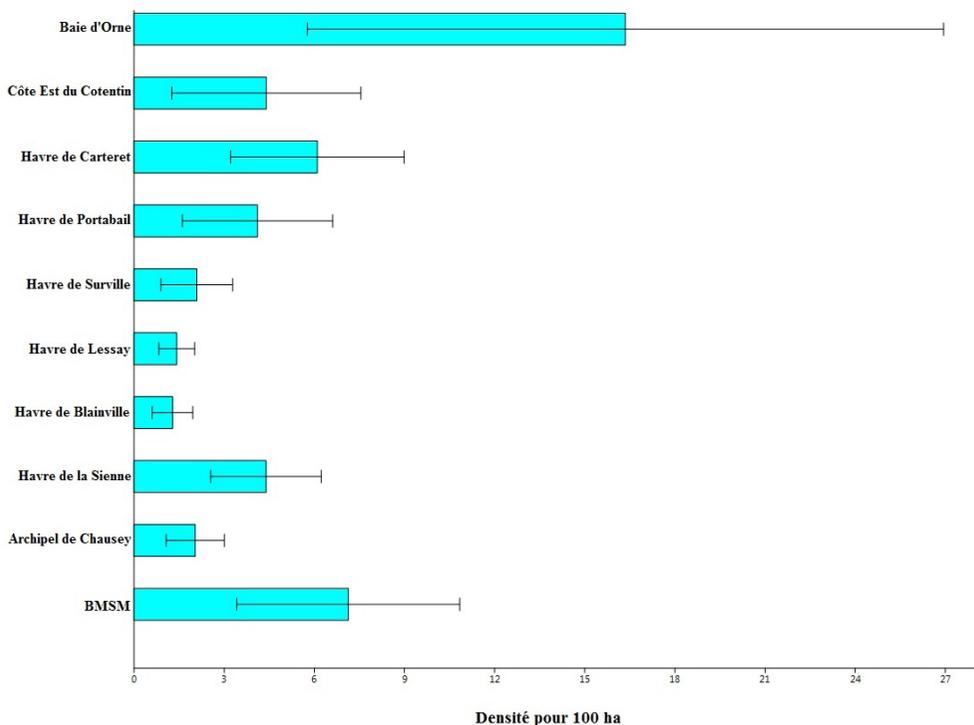


Figure 2: densité moyenne par site fonctionnel en janvier 2016

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont les bienvenus et sont indispensables à la pérennisation de cet observatoire. Merci de me contacter à l'adresse suivante : [bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr), ou au 02 33 50 01 93.

**Remerciements** : ce bilan est le produit du travail mené sur le terrain par Jean-Pierre Marie, Marc Deflandre, James Jean-Baptiste, Sophie Poncet, Eric Robbe, Robin Rundle, Martial Tancoigne, David Vigour, Daniel Yvon, Olivier Zucchet en baie d'Orne ; Alain Barrier, Jocelyn Desmares, Stéphanie Josse, Marie-Claude Prodhomme, Régis Purenne, Elisabeth Willay sur la côte est du Cotentin ; Bruno Chevalier, Gérard Debout, Raymond Le Marchand, Denis Le Maréchal sur la côte

ouest du Cotentin ; en baie du Mont-Saint-Michel, le réseau compte une vingtaine d'observateurs, il est animé par Sébastien Provost (GONm), Régis Morel (Bretagne-Vivante) ; Fabrice Gallien et les nombreux adhérents qui ont participé aux stages organisés par le GONm.

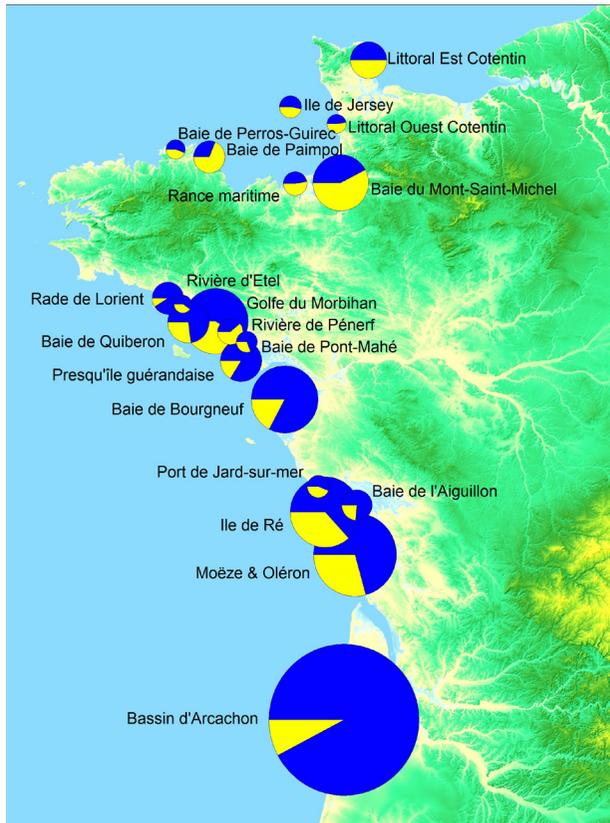
Je tiens ici à remercier tout particulièrement Alain Barrier qui a animé le réseau de la côte Est du Cotentin depuis novembre 2008 avant de passer la main à Régis Purenne au printemps 2016, à raison de 18-20 recensements annuels !

Bruno Chevalier

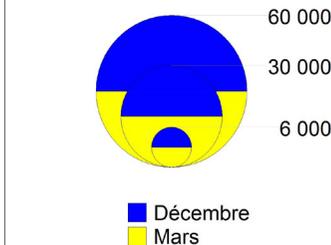
Bilan complet à lire en ligne : [http://issuu.com/gonm/docs/rlc\\_2015-2016\\_article\\_bch](http://issuu.com/gonm/docs/rlc_2015-2016_article_bch)

## Bernaches et avocettes hivernant en Normandie : 2015-2016 (40<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> édition)

dans le bassin d'Arcachon avaient quitté ce site en janvier, mois au cours duquel 1/3 de l'effectif ayant été recensé lors du pic d'abondance en France avait déjà rejoint les Pays-Bas.



**Bernache cravant saison 2015-2016**



### Bernache cravant à ventre sombre

L'hivernage en France a culminé en décembre avec 140 606 individus recensés contre 166 185 en décembre 2014 (record historique). A cette date, la France accueillait 67 % de la population totale (214 500 ind.).

Les principaux sites : Bassin d'Arcachon, Pertuis charentais, sud Bretagne, ont accueilli classiquement 87 % de la population présente en décembre (Carte 1). Des déplacements sont ensuite observés dès la fin de ce mois. Ainsi, 90 % des oiseaux hivernant

Carte 1 : Principaux sites d'hivernage de la bernache cravant en France (2015-2016)

Les bernaches à ventre sombre hivernant dans les baies et estuaires du littoral métropolitain s'alimentent prioritairement sur les herbiers de zostères (façade atlantique) mais également selon les localités et/ou la déplétion des herbiers, sur les prés-salés et les champs d'algues vertes. Par ailleurs, la fréquentation du milieu terrestre adjacent au littoral (prairies naturelles ou artificielles, céréales d'hiver) retient cette année moins de 4 % de l'effectif recensé en février.

Le succès de reproduction en 2015 est cette fois très faible, puisque l'âge-ratio calculé sur 40 744 oiseaux stationnant sur nos côtes en novembre s'établit en moyenne à 0,94 % de jeunes (Bilan 2015-2016, Sébastien Dalloyau & Sophie Le Dréan-Quénéec'hdu).

La Normandie accueillait 5 % de la population hivernant en France lors du pic d'abondance, mais comme les années précédentes, elle a joué un rôle plus significatif de janvier à avril, retenant à cette date jusqu'à 29 % des hivernants le temps d'une halte ou d'un séjour prolongé (Tableau 1). Par ailleurs, la population hivernant sur notre territoire a doublé au cours de ces dix dernières années. Pour la même période, l'âge-ratio moyen est de 12 % (Figure 1).

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont les bienvenus ! Merci de me contacter à l'adresse suivante : [bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr), ou au 02 33 50 01 93.

**Remerciements** : Alain Barrier, Samuel Crestey, Gérard Debout, Jocelyn Desmares, Fabrice Gallien et les adhérents ayant participé aux stages à Chausey, Laurent Legrand, Raymond Le Marchand, Denis Le Maréchal, Jean-Pierre Marie, Franck Morel et la RNN de la baie de Seine, Sébastien Provost, Régis Purenne, Alain Livory, ...

Bruno Chevalier

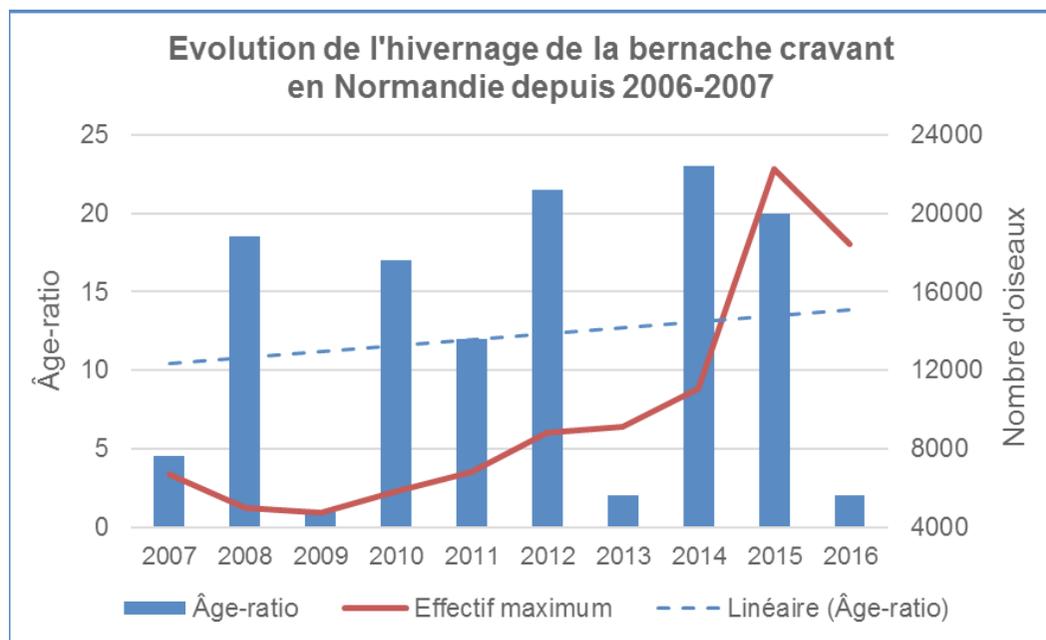
Bilan complet à lire en ligne :

[http://issuu.com/gonm/docs/article\\_bernache\\_avocette\\_2015-2016](http://issuu.com/gonm/docs/article_bernache_avocette_2015-2016)

Figure 3 ci-dessous : Evolution des effectifs maxi de bernache cravant en Normandie (2007-2016)

Bernache cravant	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril
France	770	91862	127959	140606	87310	64405	55505	3702
Normandie	151	1743	3764	6708	11875	18402	8664	944
Part relative en %	20	2	3	5	14	29	16	25

Tableau 1 : Bilan quantitatif mensuel (2015-2016)



## Protection

### Le bocage (et ses oiseaux) en héritage : un patrimoine ?

« Patrimoine » : ce qu'on tient de ses ascendants par héritage ou ce qui est considéré comme l'héritage d'un groupe... Comme « le poulet vallée d'Auge »! La recette oui, le (vrai) poulet, non. Appliquons le raisonnement au bocage : le paysage et son histoire sont un bien commun, mais chaque haie est une propriété privée. Quant aux oiseaux sauvages, ils n'appartiennent à personne, ils sont « *res nullius* ».

De même qu'on peut bafouer une recette « patrimoniale » en trichant sur le choix des ingrédients, on peut modifier un paysage en détruisant les haies. La comparaison s'arrête là : le bocage est une création des paysans des siècles passés, leurs descendants en héritent dans des contextes (économiques, technologiques, sociaux, environnementaux) si différents que les coutumes et obligations de la génération précédente sont caduques. Conséquence bien connue, la haie est devenu gênante, du moins une grande partie du linéaire hérité du 19<sup>e</sup> siècle. Pour la (ex) Basse-Normandie, le dernier inventaire de 2010 recense 110 000 km de haies boisées, soit une perte de 50 % du linéaire de 1972 ! Et combien de nids en moins chez les « *Res nullius* »?

Deux dénombrements (quadrats) du sud Manche à Barenton (1973-1976) et à Juvigny-le-Terre (1974-1981) montrent la proportionnalité entre densité de nicheurs et longueur de haies. Avant remembrement, 93 couples nichent sur les 6,3 km de haies (41 ha). Échantillon ridicule comparé à la superficie de la Basse-Normandie ! Soyons fous : 220 000 km de haies des années 1950 auraient accueilli plus de 3 millions de couples de passereaux (sans compter les pics, les rapaces...). Remembrements pos-

térieurs aux années 1970 : linéaire moins 50 %, moins 1,5 millions de couples. Une victime patrimoniale pour le sud Manche : le pic cendré. Effectifs actuels : 0 couple dans le Bocage normand. La sittelle, la chevêche, la huppe, le rouge-queue à front blanc, le pipit des arbres, localement le courlis (pour lui, c'est le drainage concomitant), le pigeon colombin, la mésange nonnette, la hulotte nicheuse en bocage. Il manque tellement de vieux arbres à cavités maintenant... Notre patrimoine, c'est de la nature avec du temps. L'abbaye de Lessay a été réparée en 5 ans après la guerre. Il faut 150 ans pour « faire » un chêne de 150 ans.

Les 17 et 18 septembre prochain, les journées du patrimoine auront pour thème « patrimoine et citoyenneté ». Quelques animations sont déjà prévues au calendrier du GONm. Mettons à l'honneur tous ceux qui par leurs démarches de gestion respectueuse du bocage font preuve d'une forme de citoyenneté que nous devrions mieux mettre en lumière.

Jean Collette

*Pic cendré au nid (chemin creux, Juvigny-le-Terte. 24 juin 1973). (Photo J Collette)*



## Un espace protégé dans l'agglomération rouennaise

Le 15 janvier 2016, le GONm signait une convention de partenariat avec la ville de Rouen concernant la zone naturelle urbaine de Repainville. Situé à l'est de la commune, cet espace de dix hectares est constitué d'une mosaïque de milieux bien délimités. Il est traversé par l'Aubette, petit affluent de la Seine. Celui-ci est divisé en petits ruisseaux qui irriguent successivement un boisement de saules, des jardins familiaux, une rose-lière et une mégaphorbiaie, une exploitation maraichère, une cressonnière et un verger. Une source issue du coteau calcaire de Bonsecours, qui domine le site, en abonde le débit. Cette pente boisée sert d'abri aux quelques rapaces qui utilisent le parc comme terrain de chasse.

Un inventaire y a été effectué, à raison d'un relevé mensuel. 50 espèces y ont été observées, dont 32 espèces protégées. 32 s'y

reproduisent vraisemblablement. Si le martin pêcheur, l'aigrette garzette, le faucon pèlerin ou la bondrée apivore n'y sont vues que ponctuellement, la linotte mélodieuse, le bouvreuil pivoine et la mésange nonnette sont présents toute l'année. La bergeronnette des ruisseaux y est surtout visible en hiver, lorsqu'elle s'alimente dans les cressonnières ou les jardins. Plusieurs couples de cet oiseau nichent à proximité, le long du Robec. La rose-lière abrite la rousserolle effarvatte et la rousserolle verderolle chante parfois dans les jeunes saules permettant la comparaison de leurs chants respectifs.

Oiseaux des rives, des jardins, des coteaux boisés et des cultures se croisent ici et la prise en compte de leur présence permet d'espérer qu'elle soit pérenne et même renforcée. Des animations sont menées sur le site afin d'inviter ses usagers et les amateurs locaux à faire connaissance avec les oiseaux qui le fréquentent.

*Frédéric Branswyck (texte et dessin)*



## Les terrains du Conservatoire du Littoral

Deux clichés pris en août à Lindbergh (Saint-Lô-d'Ourville) et à Portbail :

Tout d'abord, éboulement d'une colonie d'hirondelle de rivage dû à des « jeux de glissade » ; la colonie passe de 100 couples à 40.

De tels agissements ont lieu évidemment plutôt les week-ends et pendant les vacances. Les gardes du SyMel ne travaillent pas le week-end !

*Dunes de Lindbergh août 2016  
(Gérard Debout)*



Ce second cliché illustre le respect des interdictions, respect particulièrement remarquable sur un site proche d'une autre colonie d'hirondelle de rivage et site de nidification du gypier.

*Dunes de Portbail, août 2016  
(Guillaume Debout)*

De toutes façons, ces gardes ne sont pas à incriminer car compte tenu de l'énorme superficie qu'ils ont à surveiller, il est impensable qu'ils aient l'œil partout. Il faudrait que les propriétaires et gestionnaires de ces sites se donnent les moyens de réellement gérer leurs terrains.

*Gérard Debout*



## Menaces sur le grand cormoran

Un projet d'arrêté fixant les quotas départementaux dans les limites desquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant les grands cormorans (*Phalacrocorax carbo sinensis*) pour la période 2016-2019, a été soumis à consultation publique jusqu'au 13 août. Vous pouvez consulter les avis donnés sur le site de la consultation qui est encore ouvert :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-fixant-les-quotas-departementaux-a1446.html#forum49807>

Ce projet délirant fixe le nombre de cormorans pouvant être tués, soit 2550 c'est-à-dire presque la moitié des effectifs hivernants de la région (5800 en décembre 2014 : cf. article paru dans le Cormoran). En fait, cette proportion est bien plus importante qu'il n'y paraît pour deux raisons :

- Première raison : la loi ne permet de tuer que des individus « *sinensis* », c'est-à-dire, en première approximation des oiseaux continentaux et pas littoraux. Or, en milieu continental, en décembre 2014, nous estimons que l'effectif hivernant continental normand est de 3200 individus : 2550 oiseaux à tuer représentent donc en fait 80 % des hivernants normands qui peuvent être tués. De plus, nous avons montré que les oiseaux bagués littoraux sont tués illégalement y compris par les gardes de l'ONCFS.

- Seconde raison : le projet prévoit pour certains départements de tuer plus d'oiseaux qu'il n'en hiverne à notre connaissance (recensement de décembre 2014) et donc à la seule connaissance qui soit en ce domaine (notons cependant que le pourcentage est d'autant plus élevé que la couverture de « l'enquête dortoirs de grands cormorans de décembre 2014 » a été plus faible ... ce qui montre que la participation du plus grand nombre à nos enquêtes peut avoir des conséquences insoupçonnées ensuite) :

Département	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime
Nombre d'oiseaux dont le tir est prévu	105	1125	120	300	900
Nombre d'hivernants en décembre 2014	1135	696	507	206	234
Pourcentage d'oiseaux à tuer / nombre présent	9 %	162 %	24 %	146 %	385 %

Cela se passe de tout commentaire ; dans le même temps, il paraît qu'il y a un projet de loi sur la biodiversité en cours d'adoption : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPubliee.do?idDocument=JORFDOLE000028780525&type=general&legislature=14>

Gérard Debout

## La page des refuges

### Le refuge de la sablière de Lieusaint/Flottemanville (Manche)

Depuis une dizaine d'années, la société SABCO exploite une carrière de sable d'une surface de 130 ha sur les communes de Lieusaint et de Flottemanville, près de Valognes dans la Manche. Depuis la signature d'une convention de refuge, début 2014, entre la direction de la société et le GONm, des visites régulières des secteurs qui ne sont plus exploités ont permis de mettre en évidence une belle diversité d'habitats propices à l'avifaune et à la biodiversité en général. Plusieurs plans d'eau, bassins de décantation, mares, accueillent les oiseaux d'eau nicheurs ou de passage : grèbe castagneux, rallidés, hérons, laridés, canards. Sur les rives quelques belles rencontres sont possibles, échasse, avocette, divers chevaliers. Le petit gravelot est nicheur, les bécassines sont omniprésentes en période internuptiale tout comme le chevalier culblanc. Une importante colonie d'hirondelles de rivage s'installe chaque année dans les parois verticales laissées par l'exploitation initiale.

Entre les zones humides, une végétation spontanée, ajoncs, buissons divers, constitue l'habitat idéal des espèces qui apprécient cet espace semi-ouvert. La fauvette grisette et la linotte mélodieuse y sont reines et voisinent avec le traquet

pâtre et l'hypolaïs polyglotte. Le bruant des roseaux, les fringilles et le pipit farlouse occupent les lieux en hiver avec les corvidés. La zone boisée (saules, peupliers, etc.) qui longe le Merderet au sud du site, ainsi que les haies épaisses qui l'entourent, proposent le gîte et le couvert aux passereaux en toutes saisons : fauvettes, mésanges, pouillots, bouvreuil, roitelets en hiver. Deux ou trois couples de tourterelle des bois y nichent chaque année. Le pic épeiche et le pic vert fréquentent les vieux arbres près de la ferme du Haut-Pitois toute proche. Le long du Merderet, un milieu touffu et humide incluant deux petites roselières permet aux passe-reaux paludicoles, rousserolles verderolle et effarvatte, phragmite des joncs, bouscarle, de s'installer au printemps. Le coucou, parasite des rousserolles, est présent également. Une belle diversité d'habitats, une relative tranquillité due à la faible fréquentation des secteurs hors exploitation, voilà les clés de la richesse du site : 91 espèces ont été observées depuis 2 ans.

Alain Barrier

*Hypolaïs polyglotte. Photo Alain Barrier*

